



MINISTERE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES A ANNABA  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DES DOUANES A SOUK-AHRAS  
RECETTE DES DOUANES A SOUK-AHRAS

## **AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Les recettes des douanes à Souk-Ahras, El-Hedada, El-Tarf-Contentieux, EL-Ayoum, Oum-Teboul, Annaba-Port, Annaba-Contentieux et des Salines à l'Aéroport Rabah BITAT, procéderont le **06 et 07 Août 2019**, à partir de **09h 00mn**, au niveau du **Complexe Sportif de Proximité "Sidi Belkacem" à El-Tarf**, à l'organisation d'une **méga-vente aux enchères publiques**, des lots de marchandises désignées ci-après :

### **Les marchandises proposées à la vente aux enchères publiques:**

**-Véhicules, Motos, Moustiquaires pour bébé, Matière première pour couche-bébé, Matériaux de construction, Effets vestimentaires, Ceintures et parures de fantaisie, Files et Aiguilles de couture et Khimarats, Fils barbelé, Cosmétiques, pièces détachées pour véhicules et diverses autres marchandises.**

### **Points de visite :**

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| - Port d'Annaba (dépôt du receveur d'Annaba) ;                                     | - Dépôt du receveur d'El-Tarf ;   |
| - Site NIKEKS à Souk-Ahras ;   | - Dépôt du receveur d'El-Hedada ; |
| - Site de Bouhadjar à El Tarf  | - Dépôt du receveur d'Oum Teboul  |
| - Centre Régional des infrastructures des douanes<br>(Route Aéroport Rabah BITAT); | - Dépôt du receveur de l'Ayoum.   |

### **Conditions de Vente :**

- Les marchandises sont adjugées libres de tous droits et taxes au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèces ou par chèque certifié ;
- Les frais d'enregistrement 2,5% ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicateurs ;
- Les marchandises sont à enlever dans les 48h qui suivent l'adjudication, et les lots adjugés et payés que le preneur n'aura pas enlevés dans un délai de 08 jours seront, après mise en demeure adressée à l'intéressé, laissés sur les lieux de la vente à ses frais et ses risques et périls ;
- Les marchandises sont vendues à l'état ou elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit ;
- Les adjudicateurs doivent se munir d'un registre de commerce original faisant ressortir que l'activité exercée à un rapport avec la nature de marchandises proposées à la vente (+ une copie), des copies de la carte d'immatriculation fiscale et de la pièce d'identité nationale, et un cheque certifié pour les lots dépassant 1.000.000,00 DA ;
- Les visites sont autorisées 48 heures avant la vente, pendant les heures de travail.

**Le Receveur des Douanes à Souk-Ahras**